

LE DROIT DE VOTE EN France AU XIX^e SIECLE

PROBLEMATIQUE : Comment évolue le droit de vote en France au XIX^e siècle ?

Avant de travailler, merci de regarder cette [vidéo](#) et de relever quelques informations importantes que vous écrirez ci-dessous.

Consigne : En utilisant l'animation [genially](#), répondez à la problématique de cette leçon sous la forme d'un développement construit. Pour cela, prélevez les informations nécessaires en respectant les périodes chronologiques données dans le genially.

CRITERES DU DEVELOPPEMENT CONSTRUIT :

- Une introduction qui présente la problématique
- Différents paragraphes qui reprennent la chronologie avec un alinéa et des mots d'introduction (tout d'abord, ensuite, pour finir)
- Respect des règles de la langue française
- Réutilisation des connaissances et du vocabulaire du genially
- Vocabulaire à utiliser et à définir obligatoirement (suffrage censitaire, monarchie constitutionnelle, suffrage universel masculin, République, plébiscite)

EVALUATION : Certains développements construits seront ramassés et évalués.

COMPETENCE : Pratiquer différents langages (rédiger un développement construit).

CONCLUSION : Lire la conclusion sur le site [Livre Scolaire](#).